



## CENTRE AQUA INTERCOMMUNAL PROTOCOLE SANITAIRE

**La totalité des bassins intérieurs est ouverte en accès libre \*  
\*sous réserve de pass vaccinal (dès 16ans) ou sanitaire (de 12 à 15ans)  
valide**

### **A compter du 24 janvier 2022 : Obligation de mise en place du PASS VACCINAL**

**CHACQUE USAGER dès 12ans et 2 mois, DEVRA IMPERATIVEMENT PASSER EN CAISSE POUR PRESENTER UNE PREUVE SANITAIRE (version numérique ou papier)**

**c'est-à-dire :**

- Un **pass vaccinal pour les + de 16 ans, ou la présentation de l'une de ces 3 preuves :**
  - ◆ certification de vaccination (schéma vaccinal complet **dont la dose de rappel pour les + de 18 ans et 1 mois**)
  - ◆ certificat de rétablissement de plus de 11 jours et moins de six mois
  - ◆ certificat de contre-indication à la vaccination.

Une dérogation permettant d'utiliser un certificat de test négatif de moins de 24h dans le cadre du « pass vaccinal » sera possible jusqu'au 15 février pour les personnes ayant reçu leur première dose de vaccin d'ici là, dans l'attente de leur deuxième dose.

- Un **pass sanitaire pour les 12-15 ans (dès 12 ans et 2 mois), soit la présentation de l'une de ces 3 preuves :**
  - ◆ certification de vaccination
  - ◆ test négatif de – de 24h (PCR, antigénique ou autotest uniquement supervisé par un pharmacien)
  - ◆ certificat de rétablissement de plus de 11 jours et moins de six mois

**Ce contrôle et la validité de son pass conditionnera son accès au reste de l'établissement.**

**Le protocole de nettoyage et de désinfection demeure inchangé. Il est assuré en permanence par les agents du Centre aqua.**

**Ces protocoles peuvent donc être générateurs d'attente, nous vous remercions par avance de votre compréhension.**

**Les cabines, casiers et points contacts sont désinfectés en continue sur la journée.**

**Les modalités d'accès sont susceptibles d'évoluer en fonction de nouvelles recommandations sanitaires.**

## **I) MESURES DE PREVENTION SANITAIRE**

Un protocole sanitaire strict est mis en place par Tulle agglo pour ses agents : Distanciation physique, lavage des mains très régulier et port du masque (ou de la visière) obligatoire en proximité immédiate<sup>1</sup> du public notamment.

**Un protocole spécifique de nettoyage et désinfection est mis en œuvre selon les recommandations ARS<sup>2</sup>.**

**L'ensemble de l'établissement est désinfecté.**

L'ensemble des réseaux (eau chaude et eau froide sanitaires, filtres, systèmes d'aérations...) est contrôlé conformément aux recommandations.

Consignes aux usagers

**L'accès au Centre aqua est interdit aux personnes présentant des signes de troubles respiratoires et/ou digestifs.**

Une signalétique précisant les consignes d'accès (respect des gestes barrière, **pass sanitaire et vaccinal...**) a été apposée sur les portes d'entrée de l'établissement, puis rappelée dans le hall, en caisse et sur les bassins.

Dans les files d'attente (caisse, tripodes d'entrée, toboggan), et sur les bassins, les usagers sont tenus de respecter la distanciation physique.

Une signalétique et un marquage au sol matérialise également le sens de circulation au sein du centre aqua.

Le port du masque reste **obligatoire** pour les usagers jusqu'aux vestiaires et pour tous en présence des scolaires.

---

<sup>1</sup> Masque ou visière ne sont pas obligatoires en caisse (derrière le plexiglas) et sur les chaises hautes de surveillance sauf pathologies

<sup>2</sup> Cf. annexe 1 // **Consignes et recommandations sanitaires relatives à la réouverture et à l'exploitation des piscines collectives**, ARS Nouvelle-Aquitaine – 29 mai 2020 – Avis HCSP du 24 avril 2020

Des poubelles spécifiques sont mises à disposition pour les jeter ensuite.

Du gel hydroalcoolique est également mis à disposition des usagers en plusieurs étapes de leur parcours. **Ils doivent se désinfecter une première fois les mains dès leur entrée dans l'établissement.**

**Du savon est également disponible dans tous les sanitaires et douches.**

## II) ORGANISATION ET ACCES

### - **Traçabilité des entrées :**

Grand public : TousAntiCovidSignal (= cahier de rappel numérique)

### - **Vestiaires**

L'espace vestiaires, qui comprend 19 cabines individuelles et/ou familiales, a été réparti en 2 zones (zone 1 pour les entrées, zone 2 pour les sorties).

Lors de leur passage en caisse, les usagers sont tenus de s'installer dans la zone qui leur a été signifiée.

Les vestiaires collectifs sont réservés à l'accueil de groupes (cours, clubs, formations, groupes **sur réservation**). Les espaces seront désinfectés entre chaque nouveau groupe/structure.

**Le Centre aqua se réserve le droit de fermer l'accès aux vestiaires tant que des places ne sont pas disponibles.**

L'accès aux vestiaires est conditionné par la désinfection des mains des usagers obligatoire en amont et par la désinfection très régulière des cabines avant, pendant et après l'ouverture au public par le personnel.

Le nombre de casiers à disposition a été réduit. La mise à disposition de cintres est momentanément interrompue.

### - **Bassins :**

L'accès aux bassins, pataugeoires et jacuzzi est conditionné à la douche **savonnée** obligatoire.

Un bac de désinfection est mis en place à l'entrée des bassins, les usagers doivent y tremper leur matériel (tubas, masques, palmes...) à leur arrivée.

L'accès au jacuzzi est réduit à **4 personnes en simultanée**.

L'attention des usagers est également appelée sur les distanciations physiques dans ces espaces.

Les maitres-nageurs-sauveteurs/BNSSA se réservent le droit de réguler leur fréquentation si besoin.

- **Cours et activités :**

Les activités adultes ne sont plus limitées à 15 personnes.

L'activité open bike se poursuit sur réservation.

Les cours de natation enfants se poursuivent et sont limités à 12 personnes par groupe maximum.

L'activité aqua'môme se poursuit les samedis matins de 10h à 12h en accès libre.

**III) MODALITES DE PAIEMENT**

Le paiement par carte bancaire **sans contact** est privilégié.

Les autres moyens de paiements restent possibles.

\* \*

**Le dispositif décrit ci-dessus est susceptible d'adaptation.**

Pour toute demande d'information, le standard du Centre aqua est ouvert tous les jours au 05 55 20 08 08.